

Notice descriptive	
Titre	Décision du 22 août 2008 fixant les modalités de la consultation du personnel organisée afin de déterminer les organisations syndicales appelées à être représentées dans le comité technique paritaire central de l'Agence des aires marines protégées (texte non paru au Journal officiel)
Numéro NOR	DEVN0821473S
Ministère	Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire
Thématique de document	Administration générale
Type de document	Décision
Date de signature	22-08-2008
Date de publication	30-08-2008
Document	eat_20080016_0100_0007.pdf